



Formation :  
**Formation culture sécurité routière**  
**« Théorie risque routier »**

Durée : 1/2 journée (soit un module de 3h30)

---

NOTRE FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE CONÇUE PAR AURA FORMATIONS, PEUT FACILEMENT ÊTRE ADAPTÉES À VOTRE STRUCTURE ET INTÉGRER AINSI VOTRE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS. NOS MODULES PÉDAGOGIQUES DE FORMATION SONT EN CONSTANTE ÉVOLUTION, AFIN DE VOUS ASSURER UNE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER LA PLUS PERTINENTE POSSIBLE.

*Ainsi, le partage d'un moment convivial et ludique autour de la sécurité routière en entreprise est la promesse d'une démarche de prévention réussie !*

---

### Programme de la formation

**Objectifs** : à l'issue de la formation, le stagiaire est en mesure de :

- **Connaitre la logique de politique de Sécurité routière**
- **Comprendre les principes de construction des accidents**
- **Prendre conscience des limites humaines**
- **Savoir en quoi le téléphone est un perturbateur pas comme les autres**
- **Comprendre l'importance du respect des limitations de vitesse**

**Durée** : 3h30

**Horaires** : 9h00 à 12h30 ou de 13h30 à 17h00 (Au besoin, nous sommes capables de nous adapter à votre activité)

**Modalités d'organisation** : formation sur le site du client animée par un formateur sur toute la durée, le calendrier sera à définir avec le client.

**Tarif** : 150 €HT (+TVA à 20% = 180 €TTC) par participant.

**Public visé** : Tous usagers de la route novices ou expérimentés, professionnels et particuliers.

**Prérequis** : Aucun.

**Effectif** : 8 à 15 participants maximum.

**Modalité et délais d'accès** : formation sur le site du client. Inscription auprès du service RH de l'entreprise, programmation du calendrier de formation à définir avec le client.

**Méthodes pédagogiques** : Exposés théoriques et études de cas pratiques

**Accessibilités aux personnes en situation handicaps** : Nous veillons à ce que le site du client soit aménagé pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes à mobilités réduites. Nous adaptons systématiquement le contenu de nos formations à votre handicap dans la mesure du possible. Veuillez contacter notre référent handicap (07-87-82-22-75 ou [contact@auraformations.fr](mailto:contact@auraformations.fr)) afin de déterminer ensemble les adaptations de parcours et/ou de moyens qui vous sont nécessaires.

**Suivi et validation** : attestation d'assiduité contresignée par le formateur, évaluations formatives orales, évaluation finale des acquis par questionnaire écrit et une attestation de formation.

### Nous contacter

Email : [contact@auraformations.fr](mailto:contact@auraformations.fr) / Tél : 07 87 82 22 75

SAS AURA FORMATIONS - Organisme de formation enregistré sous le n° 84730245673 en Préfecture de Région Rhône-Alpes  
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

RCS CHAMBERY 907 657 381 – SIRET 90765738100014 - NAF 8559A

Nous contacter : 305 Route du Chef-Lieu, 73 330 VEREL DE MONTBEL (adresse siège social)

Site web: [www.auraformations.fr](http://www.auraformations.fr) Email: [contact@auraformations.fr](mailto:contact@auraformations.fr) Tél: 07 87 82 22 75

## Contenu et programme « Formation théorie risque routier » :

Notre formateur de la conduite automobile et de la sécurité routière vous dispense une formation basée sur le Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne, selon l'Arrêté du 13 mai 2013. Le REMC est basé sur la matrice GDE (Goals for Driver Education). La matrice GDE est une approche hiérarchique qui permet de structurer et de comprendre les compétences nécessaires pour conduire en sécurité, qui a été élaborée en 1999 au cours d'un travail de collaboration européenne.

### 4 GRANDES NOTIONS COMPOSENT LE REMC :

#### L'USAGER

Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

#### LE DEPLACEMENT

Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.

#### DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPÉTENT

Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule environnement, prendre des décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

#### LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes.

Ces 4 notions sont détaillées selon les 4 compétences suivantes :

##### **COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul**

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

##### **COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

##### **COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

1. Evaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

##### **COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'éco conduite

### PROGRAMME DE FORMATION

- Accueil et présentation du programme (15')  
Démarches administratives (émargement) et organisation de la formation
- Introduction (15')  
Accidentalité et logique de politique sécurité routière
- Principe de construction des accidents (30')  
Accidentologie : Homéostasie du risque et vase de Roche
- Limites humaines et conduite (1h)  
Description et analyse de la tâche de conduite
- Pause (15')
- Le téléphone portable (30')  
Un perturbateur pas comme les autres...
- Le respect des limitations de vitesse (30')  
Energie cinétique, force centrifuge et décélération.
- Bilan formation (15')

*A noter que l'approche pédagogique est basée sur la pratique et la réflexion.*

**SAS AURA FORMATIONS** - Organisme de formation enregistré sous le n° 84730245673 en Préfecture de Région Rhône-Alpes  
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

RCS CHAMBERY 907 657 381 – SIRET 90765738100014 - NAF 8559A

**Nous contacter** : 305 Route du Chef-Lieu, 73 330 VEREL DE MONTBEL (adresse siège social)

Site web: [www.auraformations.fr](http://www.auraformations.fr) Email: [contact@auraformations.fr](mailto:contact@auraformations.fr) Tél: 07 87 82 22 75